

PALIER 2 ► COMPÉTENCE 4 ► LA MAÎTRISE DES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le niveau requis au palier 2 pour la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication est celui du brevet informatique et internet niveau école (B2i).

Le temps de l'évaluation est distinct des temps d'apprentissage et d'entraînement nécessaires à l'appropriation des connaissances et à la maîtrise des compétences par les élèves. L'évaluation ne doit intervenir que lorsque les élèves sont prêts.

Si besoin, l'évaluation est différée pour certains d'entre eux. Le cas échéant, les élèves pour lesquels une compétence n'est pas validée se voient proposer de nouvelles situations d'évaluation.

Le vocabulaire spécifique ne sera utilisé dans les situations d'évaluation qu'après avoir été mobilisé pendant les temps d'apprentissage et d'entraînement.

Les compétences peuvent être évaluées par observation directe des élèves en situation de classe ou par l'observation des documents numériques produits. Dans cette hypothèse, des grilles d'observation doivent être élaborées pour maintenir l'objectivité nécessaire à toute évaluation.

Certaines compétences nécessitent des prises d'information précises dans des situations spécialement conçues pour l'évaluation. Les modalités d'évaluation font appel à l'oral, à l'écrit et aux manipulations du matériel informatique.

L'évaluation peut être menée aux moments que l'enseignant jugera les plus opportuns, selon la programmation des activités et sans attendre de façon systématique la fin du cycle.

S'approprier un environnement informatique de travail

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Connaître et maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur et de ses périphériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la fonction des différents éléments composant l'environnement informatique. - Démarrer et arrêter les équipements et les logiciels. - Utiliser les dispositifs de pointage et de saisie (souris, clavier...). - Se déplacer dans une arborescence. 	<p>L'élève doit avoir une connaissance suffisante pour lui permettre de comprendre les consignes d'utilisation du matériel. Les compétences à acquérir sont évaluées dans des situations concrètes d'utilisation de l'outil au service des activités disciplinaires.</p> <p>L'évaluation est positive si l'élève est capable, au cours d'une ou de plusieurs utilisations, dans le cadre d'un travail à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de lancer et de quitter un logiciel (traitement de texte, navigateur...) ; - d'accéder à un dossier, d'ouvrir le fichier voulu, d'enregistrer une version modifiée dans une arborescence simple, dans un dossier personnel ou thématique ; - de sélectionner, d'effacer, de modifier des éléments en utilisant la souris ou un autre dispositif de pointage.

Adopter une attitude responsable

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
Prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les règles élémentaires d'usage de l'informatique et d'internet. - Faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement. - Participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles. 	<p>La compétence est validée si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élève est conscient des problèmes de sécurité dans le cadre de la communication électronique ; la déclaration de l'enfant permet de vérifier s'il a compris ce qu'il faut éviter de faire et pourquoi ; - l'élève est capable lors d'une recherche sur un cédérom ou en ligne, de retrouver la source d'un document, son auteur et des informations sur les droits d'utilisation ; - à l'occasion d'une recherche d'information, l'élève propose un ou plusieurs indices pertinents (croisement des informations, crédibilité de l'auteur, caractère officiel de la source...) pour choisir une source plutôt qu'une autre.

Créer, produire, traiter, exploiter des données

Item	Explication des items	Indications pour l'évaluation
Produire un document numérique : texte, image, son	<ul style="list-style-type: none"> - Créer, produire un document numérique et le modifier. - Organiser dans un même document des médias différents (texte, image ou son), issus d'une bibliothèque ou de sa propre composition. 	<p>La compétence peut être validée par l'observation de l'activité de l'élève ou à partir d'un document qu'il produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élève montre, en situation, qu'il sait commencer ou poursuivre seul la réalisation d'un document numérique, enregistrer les modifications apportées, créer une copie, l'imprimer ; - il saisit un texte, crée des paragraphes, respecte les caractères accentués, les majuscules, la ponctuation ; - il utilise dans un fichier unique deux médias différents, en insérant une image dans un fichier texte...
Utiliser l'outil informatique pour présenter un travail	Utiliser un logiciel simple (un traitement de texte par exemple) pour présenter un travail individuel communicable à l'enseignant.	<p>L'évaluation porte sur la capacité à utiliser seul l'outil informatique en lien avec les activités usuelles de la classe.</p> <p>L'élève est capable de façon autonome de saisir, vérifier, corriger un texte, notamment en utilisant le vérificateur orthographique, et d'améliorer sa présentation.</p>

S'informer, se documenter

Item	Explication des items	Indications pour l'évaluation
Lire un document numérique	Consulter un document à l'écran.	<p>On peut valider la compétence par l'observation directe de l'élève.</p> <p>Elle est validée quand l'élève est capable de trouver plusieurs informations faisant appel à des repères différents en donnant le nom du document, le titre de l'article et en cherchant s'il comporte des liens permettant d'approfondir la recherche.</p>
Chercher des informations par voie électronique	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et trier des informations dans un document. - Utiliser les fonctions de base d'un navigateur. 	La compétence est validée si, à partir d'une adresse Internet, l'élève répond à des questions dont les réponses se trouvent sur différentes pages du site.
Découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet	Effectuer une recherche simple.	<p>On peut valider cette compétence quand le résultat d'une recherche simple, faite en autonomie, est pertinent.</p> <p><i>Attention, l'enseignant doit être présent lors des recherches d'élèves sur Internet.</i></p>

Communiquer, échanger

Item	Explicitation des items	Indications pour l'évaluation
<p>Échanger avec les technologies de l'information et de la communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Envoyer et recevoir un message, un commentaire. - Découvrir différentes situations de communication en mode direct ou différé. 	<p>L'évaluation porte sur l'envoi et la réception de courriers électroniques.</p> <p>L'élève est capable d'envoyer seul un message à un destinataire convenu. Il précise l'objet et utilise une signature à la fin du texte à envoyer.</p> <p>Il sait retrouver dans un logiciel de messagerie un nouveau message, un message déjà lu, la provenance, la date d'envoi et l'objet.</p>